

Propriété industrielle

Objectifs

- Choisir un nom commercial, vérifier sa disponibilité...
- Déposer une marque commerciale

Bénéficiaires

- Artisans
- Créateurs, repreneurs d'entreprises

Contenu de la prestation

- Examen du besoin de l'entreprise
- Recherche simples d'antériorités
- Montage des dossiers de demande d'enregistrement auprès de l'INPI
- Demande d'avis circonstancié auprès de l'INPI
- Suivi de l'enregistrement

En pratique

Entretien(s) individuel(s) avec le conseiller d'entreprise chargé de la prestation

Partenaire

Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)

Références

- 60 conseils chaque année
- 10 enregistrements chaque année

Tarif

- Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour l'appui du choix du nom commercial
- 80 € pour le dépôt de marque

Contact

Jean-Yves DAUVILLON
Tél. 02 47 25 24 48
Courriel : jydauvillon@cm-tours.fr
www.cma-tours.fr